

Membres en exercice	11
Présents	11
Représentés	0
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL**Haute-Vienne**

Séance du Conseil Municipal

du 2 octobre 2026

Délibération n° 72/2026

portant sur la révision des tarifs de location
des salles communales

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie 2 octobre 2026 à 20h, selon convocation en date du 28 septembre 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Kévin NYLAND étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND - Adrien COUSSY - Régis de SOLMS - Jacques FAURIOT - Pierre FERLAND - Anne Louise LAURENT - Édith LÉGER - Marie LINET - Kévin NYLAND - Vicky PRÉCIGOUT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à une révision des tarifs de location des salles communales (salle des fêtes et ancienne salle de classe), afin de clarifier les conditions d'utilisation, selon la qualité des demandeurs.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer pour les locations commerciales et les personnes habitant en dehors de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de la location de la salle des fêtes et de l'ancienne salle de classe comme suit :

- interdiction aux locations commerciales ;
- autorisation de location des personnes hors communes et en fixe le montant à 20 € par heure d'utilisation ;
- rappelle que toute réservation requiert la fourniture préalable d'une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité et pour les particuliers le versement de 500 € de caution ainsi qu'une attestation d'assurance.

Fait à MARVAL, le 8 octobre 2026

Le Secrétaire de séance,
Kévin NYLAND

Le Maire,
Régis de Solms

